

SEANCE DU 13 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril à 20 heures trente, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Martine LAGARDERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Date de la convocation : 07/04/22

Présents : Mmes LAGARDERE, DAUBA, ROUSSEAU, LACAMPAGNE, DERON, Mrs ESPUNY, BOUIC, BARBEDIENNE, BALUTEAU.

Excusé : Mme BOQUIN.

Madame le maire ouvre la séance en demandant aux conseillers s'ils approuvent le compte rendu de la dernière séance ?

Mr BALUTEAU absent lors de cette séance signale que le foin stocké au stade sera sorti assez rapidement comme demandé précédemment.

Site a cette remarque le compte rendu est validé.

VOTE DU BUDGET 2022

Le BUDGET est présenté au conseil comme suit :

- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de : **288 871.46 €**
- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de :
1 208 387.31 €
- Soit un total budgétisé en dépenses et recettes pour un montant de : **1 497 258.77 €**

Après en avoir discuté le conseil valide le budget 2022 à l'unanimité.

Madame LACAMPAGNE signale que le mix des commissions travaux et finances a été une bonne solution pour la préparation du budget.

TRAVAUX et AMENAGEMENT DE BOURG

- PLATANES : Mr BARRIBAUD du centre routier est venu en Mairie expliquer que l'état sanitaire de certains platanes (+ d'une centaine sur la commune) est préoccupant, et notamment pour l'un d'entre eux route du Courouy, un abattage d'urgence a été fait. Une fois le diagnostic final réalisé, un nouvel état des lieux sera présenté par M. BARRIBAUD, ainsi que les travaux nécessaires, nettoyage ou coupe. Pour chaque arbre coupé, 2 arbres seront replantés. Un nettoyage sanitaire aura lieu régulièrement, une convention va être établie à cet effet entre le Centre routier et la Mairie.

- Le syndicat d'électrification de BERNOS BEAULAC dont la commune fait partie, distribue chaque année deux enveloppes pour financer des travaux au sein des communes. La commune de LERM va se positionner pour 2023 afin d'avoir une aide pour l'enfouissement des réseaux d'électricité. Elle pourrait prétendre à une subvention de 40 000 Euros.
- Suite à une réunion avec M. DOUENCE du SDEG pour l'enfouissement des réseaux, des estimations ont été annoncées :
 - 315000 € pour l'éclairage public
 - 210000 € pour le réseau orange

Ces travaux représentent un gros investissement et des choix devront être fait pour limiter sans doute les zones concernées.

COMICE AGRICOLE

Il se déroulera le 20 aout 2022 à GRIGNOLS, les salariés et retraités agricoles seront invités au comice, il y aura plusieurs concours :

- TAILLE DE VIGNE
- EPAMPAGE
- DE VINS
- DE BUCHERONNAGE
- PATISSERIES

La commune de LERM a été sollicitée pour prêter ses chapiteaux, il faudra s'organiser pour les monter.

Chaque commune de l'ancien canton de Grignols devra présenter un « char » le jour du comice. Le maire explique qu'il faudra faire une réunion avec les associations du village pour sa réalisation.

Le comice se déroulera sur le terrain de l'ancien camping de GRIGNOLS, Le repas de midi sera organisé par les commerçants locaux et le banquet du comice le soir sur réservations à 26 € ou invitation pour les salariés et retraités agricoles.

Stands, expositions de véhicules anciens, démonstration de chiens de troupeaux et animations toute la journée.

QUESTIONS DIVERSES

- Elections présidentielles : des tours de gardes sont établis.
-
- Réunion publique à BERNOS BEAULAC sur la LGV et ses conséquences sur notre territoire aura lieu le 6 mai

Cérémonie du 08 mai : rendez-vous 11 heures devant la mairie pour dépôt de gerbe au monument aux morts et à la Croix de Sarrazin puis un apéritif préparé par Vanessa sera servi dans la cour de l'école.

- Mme ROUSSEAU signale qu'elle a participé à la réunion du SIVOS, le bilan montre un excédent de 70 000€, le vice-président a démissionné et a été remplacé. Des brassards réfléchissants vont de nouveau être distribué aux enfants, des modifications de circuit ont eu lieu avec notamment une modification d'arrêt à LARTIGUE. Un accident a eu lieu à

St MICHEL DE CASTELNAU et l'arrêt a été déplacé. Le SIVOS est en attente de savoir s'il va garder la compétence transport. Des problèmes persistent au parking du collège à Bazas même avec l'aménagement récent, des parents ne respectent pas les couloirs de stationnement.

- Une réunion a eu lieu à BALIZAC concernant la LGV pour réactiver le collectif des élus. M. BARBEDIENNE explique que des recours vont être déposés par différentes associations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h